FONDATION PHÉNIX DES SCOUTS CENTRE-DU-QUÉBEC

Assemblée générale annuelle







RAPPORT ANNUEL 2025-2026

Mission, Vision et Valeur de la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec

La Mission

La mission d'une organisation, c'est la raison d'être et le champ d'action de celle-ci. Il s'agit donc de la base sur laquelle se construit toute son action.

« Offrir une aide et un soutien aux groupes scouts du secteur Centre-du-Québec du District de l'Érable

- *en apportant un appui financier à des projets voulus et choisis*
- *en entretenant et en développant un site naturel (la terre de la Fondation Phénix à Sainte-Clotilde-de-Horton) leur permettant de faire vivre des activités variées, intéressantes et sécuritaires*

pour amener ces jeunes à développer le plus possible tout leur potentiel. »

La Vision

La vision, quant à elle, réfère à un rêve qui stimule l'action en projetant dans le futur la mission d'une organisation. Elle constitue en fait la base motivationnelle de l'ensemble des intervenants de cette organisation. La vision permet donc de garder le cap sur l'objectif à atteindre.

« L'apport de la Fondation Phénix à la société sera de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, au développement global des jeunes du Mouvement scout pour en faire des personnes impliquées dans leur milieu, capables de changer positivement leur communauté. »

Les Valeurs

La Fondation Phénix s'est également dotée de quatre valeurs principales, porteuses et rassembleuses, afin de nous aider à prendre les meilleures décisions possibles, par exemple, dans un contexte difficile. Nous trouvions important que ces valeurs soient connues, partagées et comprises afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle.

Ces *valeurs* sont :

- ***Équité*** : demeurer juste et équitable dans les choix que nous faisons ;
- ***Être au service*** : garder en tête que nous sommes d'abord là pour les jeunes de notre mouvement et pour les adultes qui les encadrent ;
- ***Écoresponsabilité*** : garder une préoccupation environnementale constante dans nos choix lorsque requis ;
- ***Proactivité*** : demeurer disponibles et à l'affût des possibilités d'interactions positives avec le district, les groupes et les unités.

Ces nouveaux principes, en plus de nous permettre de mieux nous définir, seront présentés à nos nouveaux administrateurs lors d'une première rencontre préliminaire avec eux. Nous pourrons ainsi mesurer leur adhésion à ces principes et par le fait même, leur degré d'aisance à s'impliquer avec nous à la Fondation.

Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec

Assemblée générale annuelle

Mercredi 4 novembre 2026 à 19 h

En présentiel : CÉGEP de Drummondville
960, rue Saint-Georges, ***Local A-2109***
Drummondville (Québec)

Ou en visioconférence (mode hybride)

Proposition d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Réflexion : « *Être* »
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Vérification du quorum
5. Planification et adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'AGA des membres tenue le 5 novembre 2025
7. Affaires découlant du procès-verbal du 5 novembre 2025
8. Rapport du président du conseil d'administration
9. Présentation et adoption des états financiers au 31 août 2026
10. Désignation des vérificateurs pour l'année 2026-2027
11. Présentation des prévisions budgétaires 2026-2027
12. Rapport du comité de mises en candidatures pour un poste au CA
13. Demandes au « *Programme de soutien aux activités scoutes* » 2026-2027
14. Présentations de projets subventionnés vécus et/ou réalisés en 2025-2026
15. Suggestions à soumettre au conseil d'administration

16. Points d'informations :

    -
    -
    -

17. Remerciements

18. Prochaine assemblée générale de la FPDSCDQ (date, heure et lieu)

19. Tirage des prix de présence

20. Mot de la fin et levée de l'assemblée



Jean Labbé, *président*

RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

La Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec termine sa 19e année d'existence. Cette année n'a pas fait exception à ces 18 précédentes, tant par l'engagement soutenu des membres du Conseil d'administration que par les nombreux projets planifiés et réalisés. Ce qui est constant, cependant, c'est le désir d'« *Offrir l'avenir en héritage* » aux jeunes de notre mouvement. Cette devise nous inspire et nous pousse continuellement à mettre en place des moyens concrets pour les aider à grandir avec le meilleur de ce que leur propose la pédagogie scoute.

Pour atteindre cet ambitieux objectif, quoi de mieux que de pouvoir compter sur des administrateurs expérimentés, généreux et passionnés, qui n'hésitent pas à mettre beaucoup de leur temps et de leurs énergies pour développer et faire avancer *NOTRE* Fondation. Ce sont toutes des personnes de cœur qui savent prendre des responsabilités et surtout, les assumer.

Vous me permettrez donc de vous les présenter en ce début de rapport annuel 2025-2026 :

Jean Labbé	Président	Nommé par le DCQ
Denise Couillard	Vice-présidente	Représentante du secteur 1
Diane Dubuc	Secrétaire corporative	Représentante du secteur 3
Louise Croteau	Trésorière	Nommée par le DCQ
Anne-Andrée Boisvert	Administratrice	Représentant du secteur 2
Emmanuel Courchesne	Administrateur	Représentant du secteur 2
Paul Denhez	Administrateur	Représentant de la communauté
Marie-Josée Desmarais	Administratrice	Représentante du secteur 3
Robert Fleury	Administrateur	Représentant du secteur 1

Il convient évidemment de remercier chacune de ces personnes d'avoir accepté de si bien « *Jouer le jeu* » conçu par un certain Baden Powell en 1907. Chers administratrices et administrateurs, vous savez mieux que quiconque tout ce que suppose une implication comme la nôtre : disponibilité, impartialité, générosité, respect, volonté de poursuivre son action auprès des jeunes. Et surtout, l'humilité, car nous n'avons pas souvent le rôle le plus visible. Le fait que vous acceptiez de travailler parfois dans l'ombre pour servir les membres scouts démontre votre engagement envers la Fondation et ces mêmes membres. Tout comme les animatrices, les animateurs et les gestionnaires de groupe et de district, vous contribuez vous aussi au développement des jeunes qui composent le Mouvement scout présent chez nous. Merci très sincèrement à chacune et à chacun d'entre vous pour votre engagement. Merci de croire en notre mission et de contribuer à son rayonnement.

Plusieurs dossiers et projets ont défilé devant nous lors de nos rencontres cette année. Certains ont été présentés parce que proposés par les membres du CA dans une optique de développement, d'autres résultant d'obligations dévolues à une corporation comme la nôtre. Dans les deux cas, une chose est certaine : chacun de ces défis a été voulu, choisi, planifié et réalisé avec l'intention d'aider et de soutenir nos adultes impliqués en animation ou en gestion à titre de bénévole auprès des jeunes. Que ce soit par un soutien financier (subvention) ou avec l'intention de fournir une alternative intéressante pour mieux faire vivre la méthode scoute (entretien de la terre), nous souhaitons amener nos jeunes à développer tout leur potentiel. C'est d'ailleurs la mission que s'est donnée la Fondation il y a quelques années.

Répartition de nos actifs financiers

Il est important de le rappeler et c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de le faire chaque année : en acceptant l'héritage de Monsieur Camirand, nous avons également accepté les conditions et surtout les exigences mentionnées dans son testament. Évidemment, certaines n'étaient pas ou plus réalisables. Comme elles ont été considérées comme telles par la Cour du Québec lors de nos démarches d'authentification, nous n'avons pas eu à les respecter.

Plusieurs de ces obligations que nous sommes tenus de respecter concernent les actifs financiers légués par Monsieur Camirand. C'est pourquoi, lorsqu'il est question de *dépenser* ou d'*investir*, nous devons tenir compte des balises suivantes :

- De réserver les montants disponibles aux scouts établis sur le territoire de la région Centre-du-Québec, c.-à-d. qui y exercent la grande majorité de leurs activités ;
- De préserver le capital reçu en héritage ;
- De consacrer un minimum de 50 % des revenus d'intérêts annuels au développement et à l'entretien de la terre de Ste-Clotilde ;
- De tenir compte que seuls les revenus d'intérêts provenant des placements peuvent être utilisés en paiements, subventions, remboursements, etc.

C'est afin de respecter les volontés de Monsieur Camirand que les administrateurs de la Fondation ont établi un barème de répartition des revenus de placements, basé sur les exigences de notre testateur, que nous nous efforçons de respecter depuis nos débuts. Vous comprendrez donc que nos décisions sont souvent « teintées » de ces exigences que nous sommes tenues légalement de respecter.

Cette année encore, nous avons constaté une augmentation importante de nos frais liés à nos fournisseurs de services. À titre d'exemple, les honoraires de notre firme comptable ont augmenté de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Quant à nos assurances, leur coût est passé de 1 161 $ à 1 269 $, soit une hausse de 9,3 %.

Précisons toutefois qu'il ne s'agit pas ici des dépenses engagées par les administrateurs (frais de déplacement, papeterie, etc.), lesquelles demeurent très modestes et stables depuis de nombreuses années.

C’est pourquoi nous adoptons en conseil d’administration des balises « ajustées » chaque année afin de tenir compte des augmentations annuelles et d’ainsi pouvoir faire face efficacement à nos responsabilités corporatives.

Pour 2026-2027, la répartition sera donc :

Catégorie des dépenses	2026-2027	2025-2026	2024-2025 et moins
Aménagement de la terre de Sainte-Clotilde-de-Horton	**30 %**	**30 %**	**55 %**
Programme de soutien aux activités scoutes	**30 %**	**30 %**	**30 %**
Frais de gestion courants	**40 %**	**40 %**	**15 %**

Vous remarquerez qu’encore cette année, le pourcentage relié au « *Programme de soutien aux activités scoutes* » n’a pas changé puisque nous trouvons important d’aider le plus possible nos membres dans le financement de leurs activités.

Notons au passage que depuis le début de ce programme, c’est un montant de **94 295,70 $** qui a été remis en subventions financières.

Contribution financière au Camporee de l’Érable 2026

Une belle occasion de partenariat entre la Fondation Phénix et le District de l’Érable s’est présentée cette année : le *Camporee de l’Érable 2026*. La Fondation a en effet été sollicitée pour contribuer financièrement à la réussite de cette grande activité pour les jeunes et pour les adultes qui les accompagnent.

Après discussion en conseil d’administration et, disons-le, beaucoup d’échanges positifs, la Fondation a résolu de contribuer à hauteur de 8 000 $. Les raisons de contribuer de cette façon sont multiples. Les deux principales : aider à l’organisation d’une activité s’adressant à tous les jeunes du district. La deuxième : parce que le souci des organisateurs de « *Façonner l’avenir des jeunes* » rejoignait parfaitement notre devise d’« *Offrir l’avenir en héritage* » aux jeunes de notre mouvement.

Cette contribution, la plus importante de l’histoire de la Fondation, nous a valu une visibilité dans les zones *Parcours aérien*, *Activité* et *Autobus* du Plan de partenariat qui nous a été présenté par le district.

À cela s’ajoute une aide financière à un groupe pour les aider à participer, ce qui porte notre contribution totale à cette activité à 9 350 $.

Carte « FAIS UNE BONNE ACTION »

À la recherche de moyens de visibilité simples, rassembleurs et efficaces, la **Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec** a décidé de lancer une initiative spéciale en distribuant des cartes **« Fais une bonne action »** à ses membres.

Ces cartes, au format carte professionnelle, seront remises aux membres de la Fondation lors d'activités au cours desquelles une ou plusieurs bonnes actions auront été remarquées. Si vous recevez une carte, votre mission sera ensuite de la transmettre à votre tour à une personne à qui vous aurez rendu service ou pour qui vous aurez accompli une bonne action.

Par ce geste simple, nous souhaitons créer une chaîne de solidarité et d'entraide qui rayonnera partout dans notre district. Chaque bonne action peut en inspirer une autre !

Serez-vous de celles et ceux qui participeront à ce mouvement et recevront leur carte « Fais une bonne action » ?





Changement d'adresse postale

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT NOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE CASE POSTALE

Nous vous informons que la **Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec** utilise désormais la nouvelle adresse postale suivante :

CP 185
Succursale Bureau-Chef Victoriaville
Victoriaville (Québec) G6P 6S8

Nous vous remercions d'utiliser cette adresse pour tous vos envois postaux futurs.

Veuillez noter que notre adresse courriel demeure inchangée : fondationphenixcdq@gmail.com

RAPPORTS DES COMITÉS :

Communications externes et des médias électroniques

Comité : *Diane Dubuc (responsable) et Marie-Josée Desmarais*

Dans le cadre de mes fonctions de secrétaire corporative auprès du conseil d'administration, je soutiens activement l'équipe chaque année en assurant la création, la mise à jour et la production des outils essentiels à son bon fonctionnement, notamment les procès-verbaux, les formulaires et les documents requis pour l'assemblée générale annuelle (AGA).

Cette année, j'ai notamment conçu la carte **« Fais une bonne action »**, tandis que Marie-Josée Desmarais a coordonné son impression afin de compléter le projet. De plus, à la demande de certains membres, j'ai créé un modèle d'étiquette ainsi qu'un modèle de lettre contribuant à renforcer le professionnalisme et l'uniformité de l'image de la Fondation.

En ce qui concerne les médias sociaux, mon implication demeure plus limitée. Le développement et la gestion de ce volet sont principalement assurés par Marie-Josée Desmarais.

Rappel des formulaires de la Fondation Phénix sur le site du District de l'Érable :

https://scoutsducanada.ca/district/erable/

Ressources ⇨ Bibli interne ⇨ District de l'Érable

⇨ Soutien financier

- Formulaire de demande pour le Programme de soutien aux activités scoutes

⇨ Reconnaissance Honoris-Scouta et Fondation Phénix

- Formulaire Prix Noyer Noir - *UNE* candidature
- Formulaire Prix Noyer Noir - *VOTRE* candidature

⇨ Fondations ⇨ Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec

- Rapport annuel 2023-2024
- Rapport annuel 2024-2025

https://scoutsducanada.ca/district/erable/

Bases de plein air

- Terre de la Fondation Phénix des scouts Centre-du-Québec (contrat de Location)

Terre de Sainte-Clotilde-de-Horton

Comité : *Robert Fleury (responsable), Anne-Andrée Boisvert, Emmanuel Courchesne, Paul Denhez et Denise Couillard (réservations et locations)*

Rapport d'activités

Du 1er septembre 2025 au 31 août 2026

Septembre 2025 : Réalisation d'un projet d'installation d'une barrière métallique à deux sections à l'entrée du chemin principal de la Terre de Sainte-Clotilde-de-Horton. Deux bases de béton ont d'abord été aménagées afin d'assurer un ancrage solide et durable des barrières. Une fois celles-ci assemblées et installées, une clôture de bois a été ajoutée de chaque côté afin d'améliorer la visibilité et d'offrir une protection supplémentaire.

Avril 2026 : Visite de la parcelle no 9 en compagnie de Mme Amélie Vincent du Groupement forestier Nicolet-Yamaska afin d'évaluer les travaux d'éclaircie prévus en juin et juillet. Ces travaux visent à créer un nouvel espace d'activités sécuritaire et accessible pour les bénéficiaires de la Terre.

Fin mai 2026 : Installation de gouttières à la cabane d'accueil afin de récupérer l'eau de pluie dans un réservoir de 1 000 litres. Cette réserve d'eau est utilisée pour différents besoins de lavage et d'entretien. Il est important de noter que cette **eau n'est pas potable** et qu'elle n'est **pas disponible durant la période hivernale**.

Des travaux de débroussaillage et de préparation du terrain ont également été réalisés par Emmanuel Courchesne afin de rendre le site plus accueillant pour les jeunes. David Aucoin a pour sa part effectué divers travaux de coupe. Enfin, plusieurs bûches ont été préparées pour alimenter le foyer de l'aire de feu.

Fin juin à août 2026 : Le GFNY a finalement réalisé la coupe d'éclaircie commerciale prévue au plan d'aménagement forestier. Les travaux sylvicoles se sont déroulés de la fin juin au début août sur la parcelle no 9, où une superficie d'environ 300 à 400 pieds de diamètre a été récoltée. Le bois coupé a été empilé le long du chemin Robert-Fleury, à proximité du stationnement. Son transport est prévu lorsque les conditions du marché seront favorables, vraisemblablement vers la fin de septembre.

Locations

Nous rappelons que l'utilisation de la Terre demeure gratuite pour tous les groupes du District de l'Érable, en échange de quelques services rendus avant leur départ.

Installations et équipements disponibles

- Cabane (8 pi × 20 pi)
- Annexe abritant la toilette compostable (6 pi × 8 pi)
- Réservoir de récupération d'eau de pluie de 1 000 litres (eau non potable)
- Cinq tables de pique-nique pliantes
- Aire de feu avec cinq bancs de 12 pieds
- Quatre toiles de 10 pi × 20 pi avec tendeurs
- Chemin carrossable en toute saison (aménagé à l'été 2025)
- Sentiers
- Faune et flore diversifiées

Programme de soutien aux activités scoutes

Comité : *Denise Couillard (responsable), Louise Croteau et Marie-Josée Desmarais*

Un des buts principaux de la Fondation est de promouvoir et de soutenir les entités scoutes sur le territoire de la région administrative Centre-du-Québec (exigence légale) qui compte actuellement plusieurs groupes. Le district de l'Érable compte aussi comme bénéficiaire des retombées de la Fondation.

Pour réaliser sa mission, la Fondation offre annuellement un soutien financier à des projets favorisant la croissance de l'effectif scout, l'amélioration des infrastructures, le renouvellement ou l'acquisition de matériel, ainsi que toute initiative susceptible d'avoir des retombées positives pour le Mouvement scout et la communauté.

Les sommes versées en subventions varient selon les revenus générés par nos placements. Ainsi, 30 % des revenus de placement sont consacrés au financement des projets retenus par le comité d'évaluation du Programme de soutien aux activités scoutes, puis entérinés par le conseil d'administration.

Deux dates sont à retenir pour soumettre une demande :

- Le **1er décembre** pour les projets devant se réaliser entre le mois de **JANVIER** et le mois de **JUIN**.
- Le **1er juin** pour les projets devant se réaliser entre le mois de **JUILLET** et le mois de **DÉCEMBRE**.

Cette année, plusieurs unités et groupes ont présenté des demandes à la Fondation :

Demandes acceptées en 2025-2026	Description du projet	Montant accordé
1er Groupe Drummondville et 40e Groupe Daveluyville	Jamboree en Suisse	1 500,00 $
1er Groupe Drummondville	Participation au Camporee de l'Érable 2026	1 350,00 $
2e Groupe Victoriaville	Camp d'hiver	1 000,00 $
	Camp d'été	950,00 $
53e Groupe St-Célestin	Autobus pour la sortie de printemps	750,00 $
	40e anniversaire du Groupe	1 500,00 $
District de l'Érable *	Camporee de l'Érable 2026	8 000,00 $
* Demande particulière présentée au CA		**15 050,00 $**

Cette aide financière représente un ***total* de 15 050 $** pour l'année **2025-2026**.

Depuis l'existence du Programme de soutien aux activités scoutes, une ***somme totale de* 94 295,70 $** a été remise aux membres du District Centre-du-Québec.

Nous espérons vous voir présenter plusieurs nouveaux projets l'an prochain. Il est essentiel d'utiliser la dernière version du formulaire de demande (V2026-09-10) pour vos demandes.

Prix Noyer noir

Comité : *Marie-Josée Desmarais (responsable), Denise Couillard et Louise Croteau*

Le **Prix Noyer noir** est un prix prestigieux créé par la Fondation Phénix en l'honneur de son bienfaiteur, monsieur Normand Camirand, qui affectionnait tout particulièrement cette essence d'arbre. Il consiste en une plaque de noyer noir sur laquelle est superposée la silhouette d'un arbre.

Les racines de l'arbre symbolisent le scout en tant que jeune, le tronc représente son cheminement dans le Scoutisme jusqu'à son implication adulte évoquée par le feuillage qui retombe vers le jeune scout. Il s'agit d'une allégorie qui renforce la devise de la Fondation « *Offrir l'avenir en héritage* ».

Le **Prix Noyer noir** est remis annuellement à l'assemblée générale de la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec à un adulte (animateur, animatrice, gestionnaire ou autre) impliqué au District de l'Érable. Cet adulte a fait partie du mouvement comme membre jeune et a poursuivi son implication comme membre adulte auprès des jeunes.

Le conseil d'administration de la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec est heureux de remettre cette année le **Prix Noyer noir** à une personne qui a été scoute dans sa jeunesse chez les Jeannettes de Sainte-Eulalie. Elle fut ensuite animatrice pour les Éclaireurs et aide-animatrice chez les Louveteaux. Ces années, comme jeune dans le mouvement, ont ancré en elle des valeurs fondamentales comme le sens de la communauté, le respect de la nature et le désir de servir. En s'impliquant auprès des jeunes, elle a développé une sensibilité particulière à l'accompagnement des enfants, une grande écoute et un leadership bienveillant.

Membre adulte engagé depuis 2016, cette personne a occupé plusieurs rôles clés d'animation et de gestion, notamment comme animatrice responsable d'unité. Très investie dans le fonctionnement du groupe, elle siège également à différents comités du district comme le comité du lancement de l'année et le comité des décorations.

Par sa très grande bienveillance, elle offre un environnement accueillant et stimulant pour tous les jeunes et les adultes qui ont la chance de la côtoyer. Forte de son expérience tout au long de ses années dans le mouvement, elle est aujourd'hui animatrice pour les Aventuriers et responsable de l'unité castor du 40^{e} groupe scout de Daveluyville.

La Fondation Phénix est fière de remettre le **Prix Noyer noir 2026** à madame ***Kathleen Vigneault***.
Voici la liste des récipiendaires à ce jour :

- 2014 : Prix Noyer noir honorifique : Jean Labbé
- 2016 : Marie-Claude Lemieux
- 2017 : Frédéric Poulet
- 2018 : Carl Paquin
- 2019 : Virginie Gagnon
- 2021 : Élise Courchesne
- 2022 : Philippe Rhéaume
- 2023 : Sabrina Caron
- 2024 : Katya Poirier
- 2025 : Yves Parenteau
- 2026 : ***Kathleen Vigneault***

Appel à tous !

Connaissez-vous une personne qui se démarque par son engagement exceptionnel dans le Mouvement scout et qui répond aux critères du **Prix Noyer noir** ?

Ou encore...

Vous vous reconnaissez dans la description de ce prix et croyez satisfaire aux conditions d'admissibilité ?

Nous vous invitons à soumettre une candidature afin de souligner la contribution remarquable d'une personne méritante ou à présenter votre propre dossier.

N'hésitez pas à remplir le formulaire de demande de reconnaissance du **Prix Noyer noir**. Chaque candidature reçue sera étudiée avec attention, et nous serons heureux de reconnaître l'engagement de celles et ceux qui contribuent au rayonnement du scoutisme.

Conclusion du président

Le conseil d'administration remercie chaleureusement tous les membres de la Fondation pour leur implication et leur soutien. Merci de croire en notre mission et d'y prendre part.

Respectueusement soumis par,

Jean Labbé
Président

Au nom du conseil d'administration de la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec

Octobre 2026

RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

État des résultats
Exercice terminé le 31 août 2026

Produits	**2025-2026**	**2024-2025**
Fonds communs de placement	36 282 $	21 230 $
Gain (perte) à la cession de placements	(1 591 $)	1 657 $
Sous-total des produits	**34 691 $**	**22 887 $**
Charges	**2025-2026**	**2024-2025**
Activités et commandites	15 230 $	5 619 $
Assurances	1 161 $	1 071 $
Communications/Publicités	- $	0 $
Entretien/Développement des terres	2 606 $	9 161 $
Frais de bureau	888 $	747 $
Frais de déplacement	130 $	45 $
Frais de secrétariat	825 $	375 $
Intérêts et frais bancaires	76 $	35 $
Services professionnels	1 932 $	1 725 $
Taxes et permis	1 451 $	1 926 $
Amortissement des immobilisations corporelles	928 $	749 $
Sous-total des charges	**25 227 $**	**21 453 $**
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**9 464 $**	**1 434 $**

Bilan
au 31 août 2026

Actif	**2025-2026**	**2024-2025**
À court terme		
Encaisse	12 384 $	8 321 $
Placements — fonds communs de placement	581 942 $	577 251 $
Immobilisations corporelles		
Terrains	87 200 $	87 200 $
Équipements	3 708 $	2 998 $
Total actif	**685 234 $**	**675 770 $**

Passif	**2025-2026**	**2024-2025**
À court terme		
Créditeur et charges à payer	0 $	0 $
Total passif	0 $	0 $

Actif net	**2025-2026**	**2024-2025**
Actif net reçu à titre de dotation	623 536 $	623 536 $
Actif net non affecté	61 698 $	52 234 $
Total actif net (actif - passif)	**685 234 $**	**675 770 $**

BUDGET 2026-2027

Produits	**Budget 2026-2027**	**Réel 2025-2026**
Fonds communs de placement	20 000 $	36 282 $
Gain (perte) à la cession de placements	1 500 $	(1 591 $)
Sous-total des produits	**21 500 $**	**34 691 $**
Charges	**Budget 2026-2027**	**Réel 2025-2026**
Activités et commandites	6 450 $	15 230 $
Assurances	1 400 $	1 161 $
Communications/publicités	250 $	- $
Entretien/Développement des terres	6 450 $	2 606 $
Frais de bureau	750 $	888 $
Frais de déplacement	415 $	130 $
Frais de secrétariat	800 $	825 $
Intérêts et frais bancaires	35 $	76 $
Services professionnels	2 200 $	1 932 $
Taxes et permis	2 000 $	1 451 $
Amortissement des immobilisations corporelles	750 $	928 $
Sous-total des charges	**21 500 $**	**25 227 $**
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**0 $**	**9 464 $**

Louise Croteau
Trésorière